

Une instance de proximité très axée sur l'hygiène et la sécurité, avec l'étude du bilan HSCT 2018, et le compte-rendu des visites des locales de Périgueux, Bayonne et Pau. A ce sujet, outre les problèmes matériels qui devraient se régler assez rapidement, nous avons pointé le sentiment partagé dans les 3 locales d'un changement dans le rythme de travail, et une dégradation des conditions de

travail due aux nouveaux outils, comme l'aviwest et surtout les nouveaux bancs de montage avec le mixage intégré.

La direction était à l'écoute, rappelant que si 80% des téléspectateurs du JTR sont satisfaits de l'info dite de qualité, c'est qu'il faut continuer dans cette voie, que nous travaillons bien...

NOA

- ARACT : l'accompagnement de l'ARACT suite à la récente crise à NOA semble s'éloigner. L'organisme n'y met pas de bonne volonté, un plan B est envisagé avec la DSQVT (Direction de la Qualité de vie au travail) pour animer des espaces de discussion sur le travail. En Nouvelle Aquitaine, 2 personnes suivent une formation « conseiller au développement de la QVT » pour animer les espaces de discussion.
- Réunions de débrief : elles sont systématiques pour les retransmissions et émissions, 5 depuis le 20 août.
- Besoin de montage pour *Tous les Chemins* : en discussion car le systématiser coûterait cher et tout le monde n'en a pas besoin.
- Le plan d'action des managers a été présenté aux Codir des 3 antennes, en prochaine CESAE le 3 octobre.
- Renforcement des fonctions de coordination en cours.
- Formation aux risques psycho-sociaux pour les managers.
- Remplacement de l'éditeur web en maladie : Limoges et Poitiers peuvent être sollicités par la directrice au numérique. Un appel à candidature est lancé en compétence complémentaire, un alternant au numérique est arrivé mais il débute.

Grille de rentrée France 3 & NOA, et les conséquences

- A la rentrée, Bordeaux a pris à sa charge tous les rendez-vous NOA (*Tant d'efforts*, 21h, *20h le rattrapage* etc). Les scriptes ont été très sollicitées. Cette semaine, pas de 21h à Bordeaux.
- Le présentateur de midi fait aussi le 11h53. C'est un tiers de JT en plus ! Le directeur régional fera un bilan dans un mois et ajustera si besoin.
- Les locales : meilleurs chiffres d'audience à 18h53 : 16 points d'audience la semaine 37.
- Le mode playlist dans les locales : la direction a fait son mea culpa : c'était une très mauvaise communication ! [FO s'en était émue dans un tract « l'expérience interdite »](#). Le directeur régional avait compris que le 12 septembre, Pau testait le mode playlist, qu'il y aurait un debrief et ensuite un plan de déploiement. Un test, quoi ! Périgueux passera en mode playlist le 2 octobre et Bayonne le 3. Et la direction reconnaît qu'il y aurait dû y avoir au moins une information dans les instances IP et CSE, mais la directrice au numérique à Paris voulait le passage à la HD le plus rapide possible. En gros, on passe en force et on s'étonne que ça grogne !
- La HD : Le 7 ou 8 octobre, la HD sera déployée dans les 3 antennes de Nouvelle Aquitaine, la semaine du 14 dans les locales.

Congés et remplacements dans les locales

A son arrivée, le nouveau directeur régional a demandé un état des lieux des ETP : fin août, on était à la limite de ce que l'on pouvait faire, il y a eu beaucoup de remplacements de maladies cet été, des opérations exceptionnelles NOA. Il a refusé de fermer les locales à Noël comme il en aurait eu la possibilité. En conséquence, service minimum dans les locales qui sont la variable d'ajustement pour l'ensemble de la région :

mutualisation des monteurs entre les 3 locales et le BRI. 6'20" avec un gros module (rétro, mag, dossier) et un sujet ou 2 d'actu selon le nombre d'équipes. En résumé, pour les vacances de Noël, certaines locales se retrouveront à une équipe, pas de monteur, pas d'assistante ni de chef. Une bex, quoi ! Heureusement qu'il y a le mode playlist pour réaliser ces économies !

RH

- Nouveau rédacteur en chef du BRI de Bx : à l'heure où nous écrivons, il/elle est nommé/e, mais nous n'avons pas le communiqué officiel. Il/elle sera en place le 20 octobre. Il y avait beaucoup de candidats sans que l'on nous dise combien.
- La paye des intermittents et CDDU : nous avons posé une question sur les heures sup non payées. Réponse : les heures majorées les week-ends pour les intermittents sont effectives sur la paye de juillet pour tous les contrats faits en juillet. Pour les contrats faits du 1er janvier à juillet, ce sera sur la paye de septembre. Les heures sup s'analysent à la fin de la semaine (plus de 35h). Si le contrat ne comporte pas 35h, ce ne sont pas des heures sup. S'il y a eu plusieurs contrats dans plusieurs antennes : l'analyse des heures sup doit se faire sur tous les contrats de toutes les stations. Ce n'est pas paramétré dans Papyrus, les collaborateurs doivent donc le signaler. Mais visiblement, il y a blocage. Si les assistantes ne le font pas, il faut envoyer le relevé individuel d'activité au gestionnaire de paye.
- Question: Selon l'accord de branche de la télédiffusion la revalorisation du tarif journalier devait rentrer en vigueur en une seule fois au premier octobre 2018. Pourquoi FTV n'a pas réajusté ses tarifs à cette date? Quelle est la procédure pour demander une rétroactivité sur les salaires concernés? Réponse : L'accord de branche n'a pas été étendu, il n'est pas applicable. En revanche, FTV a revalorisé de 0,5% au 1er octobre 2018 porté à +1,2% au 1er juillet 2019.

Prochaine instance de proximité le 8 octobre.

Comité des salaires le 8 au matin.

A ce sujet, n'hésitez pas à nous alerter pour que l'on se penche sur votre dossier...

Elise Daycard et Hervé Morin

Vos élus FO